

Déclaration préalable CAPA du lundi 8 février 2016

Cette CAPA concerne l'avancement d'échelon des directeurs et directrices de CIO, et des CO-Psy.

L'année dernière, nous nous réjouissons de l'avancée du GT 14, du corps unique des psychologues de l'Éducation nationale, et étions dans l'attente. Ce corps unique répond à de réels besoins des élèves, des parents et des équipes éducatives sur le terrain, dans les établissements comme dans les CIO parce qu'il ancre nos missions dans l'Éducation nationale, et offre de nouvelles perspectives pour de nombreux CO-Psy sans changer fondamentalement nos activités. En effet, il permettra à nos collègues Conseillers-ères d'Orientation-Psychologues contractuels de s'engager dans un concours, et une formation moins longue et plus adaptée à leur situation. Elle permettra aux Conseillers-ères d'Orientation –Psychologues de pouvoir accéder à la hors-classe et réparera ainsi l'injustice existante dont nous parlons chaque année : l'accès à la hors-classe conditionnée à la fonction de Directeur-trice de CIO. Nous continuons dans le cadre de ce groupe de travail à demander pour ces derniers une meilleure reconnaissance et l'introduction d'un grade supplémentaire.

Le corps unique de psychologue de l'ÉN a été annoncé par Mme la Ministre le 1^{er} juillet 2015 et depuis, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour définir les référentiels d'activités des CO-Psy et DCIO. Il lui reste encore à travailler sur les référentiels de compétences, le concours et la formation. Nous attendons avec impatience le nouveau décret qui permettra aux collègues de se présenter au nouveau concours. L'annonce de lier la sortie de ce calendrier à celui du PPCR, et de retarder sa sortie nous inquiète parce qu'elle reporte à une date incertaine le concours de recrutement. Pire encore, elle pourrait ne faire du corps unique des psychologues de l'ÉN qu'une promesse. Nous attendons donc du MEN un signal fort et la reprise du groupe de travail.

Concernant notre académie, nous sommes entrés à présent dans une période

importante pour tous : celle de la carte cible et de la réorganisation du réseau des CIO de notre académie. Les collègues de Seine-et-Marne attendaient avec inquiétude ces annonces compte-tenu du désengagement du conseil départemental. Le groupe de travail réuni la semaine dernière a permis de prendre acte des préoccupations de Mme la Rectrice quant au réseau des CIO, au service rendu à notre public et aux conditions de travail des CO-Psy et DCIO. Il nous faut demeurer vigilants et étudier toutes les pistes pour maintenir un service au plus près des élèves, des familles et des équipes éducatives.

Sur le terrain, les CO-Psy, DCIO et personnels administratifs demeurent soucieux de pouvoir travailler dans de bonnes conditions : équipes, locaux, transports, fréquentation du public tout est important... La charge de travail est lourde. Des dégradations dans les conditions de travail mais aussi dans l'accès du public à nos services auraient des conséquences insupportables.

Concernant cette CAPA, nous avons pu récupérer en temps et en heure les documents de travail « papiers », et nous vous en remercions. Cependant, nous souhaiterions que la transmission informatique des documents soit faite plus tôt pour une meilleure préparation (ils ont été reçus vendredi).

Merci de votre attention